MISSIONS

DE LA CONGRÉGATION

DES

Missionnaires Oblats

DE MARIE IMMACULÉE

48e ANNÉE

N° 189. — Mars 1910.



ROME

MAISON GÉNÉRALE

2, Via Vittorino da Feltre.

pour ne pas insinuer que tous les Oblats de la Province du Canada sont parfaits, disons franchement que, de ce côté, nous avons des faiblesses qu'il faut travailler à faire disparaître.

Que les Oblats du Canada soient plus appliqués à l'étude et ils procureront plus de gloire à Dieu et à la Congrégation; qu'ils soient plus ambitieux et plus soigneux de leur parole, écrite ou parlée, et leur rôle social sera plus étendu et plus efficace; qu'ils deviennent plus savants, sans cesser d'être aimables par la modestie, la simplicité et la gaieté, et ils ne feront que monter encore dans l'estime et dans l'affection du clergé séculier : estime et affection qui nous font facilement fermer les yeux sur les petites antipathies de surface, et qui nous sont aimablement prouvées par les nombreuses visites et par les cordiales invitations non moins nombreuses et non moins aimables que nous recevons.

Je termine ce rapport sans plus de détour que je ne l'ai écrit et je demande au lecteur, s'il y a trouvé quelque intérêt et même sans cette condition, par pure charité, une petite prière pour la Province du Canada.

J.-M. Dozois, *O. M. I.*,
provincial.

MANITOBA

Rapport sur la *Mission* Sainte-Croix à Cross Lake, sur le Nelson

par le R. P. Bonnald, *O. M. I.*

Le 25 novembre 1909.

Mon dernier rapport sur nos missions du Keewatin est déjà de vieille date.

De fréquents et longs voyages, la maladie qui est venue

me visiter à deux reprises, et puis d'incessantes occupations m'ont empêché de vous écrire, à l'époque habituelle, sur nos travaux apostoliques. Je viens m'acquitter aujourd'hui de cette tâche que j'ai regardée comme un devoir depuis que le T. R. P. Soullier me l'avait demandé (1).

La première chose que j'ai à relater, c'est l'arrivée du bon Frère Jean-René Cloâtre, un bon Breton du Finistère, ancien soldat, amené en Canada par un Oblat de ses compatriotes, et laissé au noviciat de Notre-Dame des Anges.

Il arrivait ici à la fin de septembre 1907, après avoir fait ses vœux d'un an, et avec la ferme volonté de travailler pour notre pauvre mission.

On peut parler de lui sans faire rougir sa modestie ; il ne lira pas ces lignes, puisqu'il est déjà parti pour le ciel. Il a été le vrai type du Frère convers Oblat de Marie ; un saint dans toute la force du mot.

Depuis le commencement de son noviciat, il n'a cessé de tendre à la perfection.

Ici, à Cross Lake, il a prononcé ses vœux de cinq ans. Profès comme novice, il a suivi sa Règle et son règlement sans broncher, assidu à tous ses exercices, à sa confession hebdomadaire, à sa communion quotidienne, à la direction mensuelle, le jour de la retraite du mois.

Il aimait et respectait le Directeur de la mission, s'intéressait à tout ce qui appartient à la mission et à la conversion des sauvages. Il avait copié et appris les prières en cris pour prier avec les Indiens, ou les faire prier pendant l'absence du Père.

Il faisait tout l'ouvrage de la maison : cuisine, lavage, lingerie, coupait le bois, le sciait, fauchait le foin, le charriait, soignait les animaux domestiques.

Il passait en prières ou en lectures pieuses tout son

(1) Hélas ! bien rares sont ceux qui se souviennent des demandes faites à ce sujet par le T. R. P. Soullier, ses successeurs, et même les Chapitres généraux. (N. d. l. R.)

temps libre du dimanche; faisait tous les vendredis, et plus souvent encore, son chemin de Croix. Je le surpris même une nuit à faire cet exercice dans la chapelle sans feu, avec une température glaciale.

Il obéissait immédiatement aux ordres et même aux simples désirs de son Supérieur et quittait l'ouvrage pour se reposer quand ses Supérieurs le lui commandaient. Mais il ne se ménageait pas, et affligé d'une maladie que nous ignorions, il fit tant qu'après trop de fatigue et de surmenage il se blessa dans les intestins, et la lésion fut telle qu'il fut impossible de le sauver.

Après huit jours de maladie, il mourut en odeur de sainteté, ayant hâte, disait-il, de voir Notre-Seigneur et nous promettant de prier pour le succès de nos missions.

C'est une perte irréparable pour nous. Tous les protestants de l'endroit tinrent à le voir sur son lit funèbre et assistèrent au service, même le ministre et les siens, et le jour de sa mort, un apostat se convertit. C'est le 28 avril 1908 qu'il nous laissait pour le ciel.

Nous avons sans doute prié pour le repos de son âme, mais nous sommes encore plus portés à l'implorer.

Je souhaite que son bon Père Maître, le R. P. Benoît de la province du Canada, donne à nos Supérieurs des renseignements qui, avec ceux que nous pourrions fournir d'ici, serviraient à faire une notice qui sera un jour d'une grande utilité.

Que le bon Dieu donne à notre chère famille religieuse de belles âmes comme celle du bon et saint Frère convers Jean-René Cloâtre de la paroisse de Ploumoguer, dans le Finistère.

Je devais ici ce tribut à cet excellent Frère convers qui m'épargnait tant de peines et dont la vue me faisait tant de bien. J'ai connu un saint et un grand saint.

Maintenant je continue mon rapport.

Dans le courant de l'hiver 1908, au retour d'un triste

voyage que je fis à Winnipeg, et étant arrivé à la dernière station du chemin de fer, il y eut un incident assez intéressant que je veux vous raconter.

A peine le train avait-il stoppé, que le prêtre de la localité, suivi de plusieurs de ses paroissiens, viennent me trouver à ma place, dans le train, pour me parler d'un cas de mariage.

Un protestant veut se marier avec une catholique; les parents de la fiancée veulent que le mariage se fasse demain matin, avant le mercredi des Cendres; tout est prêt pour la noce. Le prêtre ne le veut pas : il exige absolument que ce jeune métis protestant aille d'abord se faire instruire à l'école catholique du voisinage pendant plusieurs jours. C'est pourquoi, de peur que je ne me laisse gagner par les parents métis catholiques, il vient me demander d'ajourner ce mariage. J'eus bien de la peine de m'accorder avec les uns et les autres. Le curé finit par partir pour aller au loin célébrer un autre mariage; il ne devait pas revenir avant deux jours.

Le père de la fiancée se désolait, s'arrachait presque les cheveux à la pensée que lui, métis catholique de vieille roche, allait être obligé (la mort dans l'âme) de laisser marier sa fille devant le ministre plutôt que de voir le mariage manqué et les apprêts de noce gaspillés en pure perte.

Nos chers scolastiques de nos divers scolasticats qui lisent ou écoutent ce rapport, se demandent déjà comment va se tirer d'affaire ce vieux missionnaire de sauvages.

Commençons par dire que le fiancé est tout disposé à abjurer le protestantisme avant de se marier. Disons ensuite que le curé n'est pas un curé *canonique* dans la force du mot. Ce n'est pas une paroisse, c'est un gros village, presque une petite ville mixte où il y a plusieurs temples et une chapelle catholique avec un prêtre, plutôt missionnaire que curé, peu habitué aux métis du pays. Je pris des renseignements, tous en faveur des fiancés. Comme la nuit porte conseil, je dis aux intéressés de me

laisser aller reposer à l'hôtel et de venir le lendemain de bon matin me prendre pour me conduire à la chapelle catholique. Longtemps avant le jour, on vint me chercher en voiture, et dix minutes plus tard j'étais dans une chapelle bien chauffée. Le jeune homme protestant m'attendait. Né d'un père protestant et d'une mère catholique, il savait parfaitement bien ses prières, qu'il avait apprises avec sa mère et plus tard aussi à l'école catholique. Il était de bonne réputation ; désireux de se marier devant le prêtre, il demanda le baptême catholique.

Assez instruit de la religion, il se confessa avec beaucoup de soin ; et, devant témoins, je reçus son abjuration et le rebaptisai sous condition. A son tour, la fiancée se confessa, et après les avoir mariés devant témoins, avec les dispenses nécessaires, je célébrai devant eux et pour eux la messe de mariage.

Si vous aviez vu la joie du beau-père catholique! On me reconduisit à la ville, avec les mariés derrière nous et leurs témoins. Je présidai les noces, où, entre parenthèses, mes hommes de Cross Lake firent bombance. A la fin du repas, le marié paya les honoraires de la messe et le coût des dispenses.

Sept mois après seulement, le R. P. Chaumont, que je rencontrai à Winnipeg, me disait que le mariage susdit avait rendu heureux les intéressés. Le couple va à merveille et le nouveau converti a même fait sa première communion.

A Cross Lake, la grâce du bon Dieu nous a amené quelques autres adultes, qui, après avoir surmonté les embûches du démon et de ses suppôts, les ministres de l'erreur, sont venus augmenter notre petit troupeau. Citons, entre autres, un pilote des barques de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui, avec sa femme et tous ses enfants, se sont rendus généreusement à la lumière de la foi, qui brillait à leurs yeux depuis déjà assez longtemps.

Le Père Thomas, qui est allé passer deux mois chez les

sauvages d'Oxford House, a aussi fait luire notre sainte foi à ces pauvres populations. Il ne l'a pas fait sans peine ni sans mérites, mais déjà il y a baptisé deux enfants.

Notre Mission de Cross Lake, de la province de Manitoba, et située aux confins de la Saskatchewan, a été chargée de la desserte de la Mission du Fort Nelson qui appartient au diocèse de Prince Albert et au Vicariat des Missions du R. P. Grandin. C'est le P. Thomas qui a été envoyé depuis deux ans, à quatre reprises, visiter les pauvres catholiques de ces pays reculés. C'est loin d'ici et ces visites sont dispendieuses. On y va en traîneau à chiens en hiver, et en canot en été. Le vicariat de la Saskatchewan en a payé tous les frais, et le P. Thomas a fait beaucoup de bien à ces braves gens, dignes tout à fait d'intérêt, à cause de leurs excellentes dispositions. Il faut dire que les ministres méthodistes, qui sont envoyés par là pour remplir leur bourse de milliers de dollars, ne se font guère estimer des sauvages.

Maintenant je vous dirai que nous avons ici de graves difficultés à l'occasion des mariages, surtout depuis la décision de Rome d'après laquelle tout mariage mixte célébré devant le ministre est *invalide*.

Il arrive que nos gens, trop ignorants ou obstinés à marier leurs enfants à n'importe qui, au premier venu, se marient ou laissent marier des catholiques avec des protestants devant le ministre. Et cela d'autant plus qu'on a déjà vu ici auparavant des catholiques mariés validement, quoique illicitement, avec des protestants devant le ministre. Ces gens ne comprennent pas la nouvelle législation, bien que très juste et même très bonne pour ne pas exposer à la damnation des âmes qui se perdent à l'occasion du mariage avec les protestants. Les ministres cherchent par tous les moyens à nous enlever des âmes ; et l'expérience nous montre que trop souvent une catholique mariée à un protestant perd sa foi.

Il arrive même qu'une catholique mariée à l'église catholique, c'est-à-dire devant le prêtre catholique, à un protestant, se refroidit bientôt, et au lieu de convertir son mari, se fait au contraire protestante pour suivre son mari.

Il y a un an, Jacob Osborne, protestant, demandait en mariage une fille catholique de Cross Lake. Les parents de celle-ci, bien pauvres, finirent par y consentir, à la condition cependant, que le mariage serait célébré par le prêtre catholique. Le fiancé promit, et un jour il vint nous dire de hâter le mariage parce que ses amis protestants et surtout le ministre ne lui laisseraient pas de repos tant qu'il ne serait pas marié au temple. Le mariage se fit avec les conditions requises.

Pour se venger du mariage de Jacob, le ministre chercha à marier un autre protestant, William Mc Kay, avec Peki, une pauvre fille catholique. Je ne manquai pas de dire à l'église, au sermon de la grand'messe, que tout catholique qui irait se marier au temple serait excommunié et vivrait d'ailleurs en concubinage.

Or le ministre triomphant publia les bans au temple, un dimanche. Le fiancé était absent, étant allé chercher de la viande au loin, dans le bois, depuis deux jours. Mais il arriva le dimanche soir. Il sut que son mariage avait été publié au temple. Le ministre devait faire le mariage le lendemain matin.

Or, le dimanche soir, j'allais, après le coucher du soleil, voir un père de famille qui avait perdu un de ses enfants. Je rencontrai, sur la glace du fleuve, le père de la fiancée qui me dit : Où vas-tu, mon Père ?... Reviens d'abord ; voici les fiancés qui arrivent pour que tu les maries. De fait, je distingue une colonie de sauvages qui s'en viennent à la queue leu-leu. Arrivés à la mission, je demande au fiancé protestant : Tu veux te marier devant moi ? Oui, dit-il, je ne voudrais pas être, pour cette fille, l'occasion de son

expulsion de l'église catholique, car je me proposais moi-même de devenir catholique bientôt.

Je me hâtai de faire confesser la partie catholique, et aussitôt après, dans la salle, en présence de plusieurs témoins, tous catholiques, avec les conditions et les serments voulus, je mariai le couple, et le tout réglé et signé en bonne forme.

Le lendemain matin, le ministre savourait sa revanche du prêtre : s'il a marié mon Jacob, disait-il, je vais marier sa Péki. Mais il trouvait le temps long et se plaignait, s'impatientait même du retard des gens de la noce. On vint lui dire que le couple était marié, depuis la veille, devant le prêtre catholique. Il n'y tint plus, il s'élance à la Réserve, flanqué d'un conseiller protestant et de son marguillier ; il vole à la maison des nouveaux mariés, arrache la jaquette et le jupon donnés la veille à la fiancée, et s'en retourne sans mot dire.

Le comble, c'est que, dans la journée, j'allai au Fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson et y trouvai deux marchands écossais presbytériens qui se mirent à rire en me voyant. « C'est bien, Père, me dirent-ils, c'est parfait. Pour votre bon tour au ministre, voici dix dollars que nous donnons à votre église. »

Le dimanche suivant, je recevais l'abjuration du nouveau marié.

Vient maintenant l'histoire de la conversion d'une petite fille de dix ans, Christine.

Nous faisions notre retraite du mois, un vendredi, quand un protestant de l'endroit vint frapper à notre porte, s'excusant de nous déranger. « Ma fille malade te demande, me dit-il, viens la voir. J'ai mes chiens et mon traîneau pour t'emmener. »

Christine était, en effet, bien malade ; et, après lui avoir donné quelques soins et lui avoir adressé quelques paroles, je dis à son frère catholique de réciter notre prière avec

moi pour sa sœur protestante. Après cela, je me disposais à me retirer.

J'allais donc sortir quand la petite Christine se mit à pleurer et à crier : « Papa, maman, je veux être catholique. » Je m'arrêtai au seuil de la porte et regardai quelque temps en silence les parents accroupis auprès de la malade et pleurant. Je leur demandai enfin : « Que pensez-vous du désir de votre enfant ? » Le père lève ses yeux mouillés de larmes et me dit : Père, qu'il soit fait selon les désirs de ma fille. — Il me reconduisit à la mission, où je pris le nécessaire pour les sacrements à donner. De retour à la maison sauvage, je fis confesser Christine et, aussitôt après, je la reçus dans notre sainte foi et je lui donnai, après l'absolution et le baptême sous condition, la communion et l'Extrême-Onction. Elle répondait elle-même aux questions et à toutes les prières qu'elle avait apprises avec son grand-père et sa grand'mère catholiques et qui lui servirent en même temps de parrain et de marraine et de témoins.

Qu'elle était belle, cette enfant, assise sur son lit avec son chapelet et sa médaille au cou, son livre de prières à la main ! Pendant mes 35 ans de missions, je n'avais jamais vu une personne aussi contente, aussi fière d'appartenir à Jésus. Sa belle âme se reflétait sur sa figure et tous les assistants avaient la même impression. « Qu'elle est belle ! » disaient-ils tous. Le lendemain, elle dit à ses parents : J'ai rêvé que j'entrais dans une belle église magnifique, pleine de monde, et où l'on chantait avec délices des hymnes catholiques. Elle avait rêvé au ciel, car, quelques jours après, elle quittait cette misérable terre pour aller au sein de Dieu.

Je finis là mon rapport. Si le bon Dieu nous donne de vous écrire encore quelque jour, je vous parlerai du progrès que fait notre mission par l'arrivée des Sœurs oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée, envoyées ici par

Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, pour nous aider à élever la jeune génération et la former aux vertus chrétiennes. Le R. P. Lecoq a aussi quitté sa belle mission et paroisse de Sainte-Rose, pour venir ici nous aider à faire le bien.

E. Bonnald, *O. M. I.*

ALBERTA — SASKATCHEWAN

(Diocèse de Saint-Albert.)

Rapport sur l'Ecole industrielle Saint-Joseph à Dunbow.

Durant le quart de siècle qui vient de s'écouler, bien peu de choses ont été dites dans nos *Missions* sur l'école industrielle de Saint-Joseph de la Rivière-Haute, plus communément connue sous le nom de Dunbow.

On me prie de combler cette lacune ; je vais le faire de mon mieux.

En 1883, le gouvernement canadien décida la fondation d'écoles industrielles pour l'éducation des sauvages du Nord-Ouest. L'intention première avait été d'en faire des écoles exclusivement réservées aux jeunes Indiens. Mais le Surintendant général des affaires indiennes, comprenant que « l'instruction des jeunes Indiennes devait être un facteur non moins important pour l'avancement de la race », émit un vœu pour l'agrandissement des bâtisses et la création d'un personnel qui pût s'occuper de l'éducation des